



## Communiqué de presse

### **Saint-Paul-de-Vence : fermeture du centre de loisirs suite cas positifs covid-19**

A compter de ce jour, et jusqu'au 21 juillet inclus, le centre de loisirs de Saint-Paul-de-Vence sera fermé. Plusieurs agents ayant été testés positifs, M. le Maire, après avoir transmis l'information à l'ARS, a pris la décision de fermer la structure. L'ensemble des autres agents et enfants sont considérés comme des cas contacts.

« J'en appelle à la vigilance collective. Tous les agents municipaux et les parents des enfants ont été informés et doivent se soumettre à un isolement de 7 jours, comme le préconisent les mesures en vigueur. La municipalité met actuellement tout en œuvre pour informer et rassurer les personnes concernées. Tous les animateurs vont être testés ce jour. Je suis confiant quant à la suite des évènements. », a déclaré Jean-Pierre Camilla, maire de la commune.